

Demande de propositions de 2015 pour une subvention de démarrage du CRPIP – Questions et réponses

Quels sont les critères et le processus d'évaluation?

Chaque bourse sera étudiée et classée par des universitaires et des membres communautaires du Comité des subventions de démarrage du CRPIP. Les décisions de financement seront annoncées en octobre 2015.

Les critères d'évaluation incluent :

- Cette proposition est directement pertinente à la demande de propositions de 2015;
- La proposition explique comment la recherche proposée est originale et nécessaire;
- La subvention de démarrage est conçue de manière à créer une demande de subvention qui vise un organisme subventionnaire particulier et/ou à créer un article publiable d'analyse des politiques pour une publication revue par un comité de lecture;
- L'équipe du projet possède de l'expertise qui convient parfaitement à l'étude de recherche, y compris des connaissances reliées aux thèmes de fond et à la méthodologie;
- La subvention est conçue de manière à assurer une collaboration active entre des chercheurs universitaires et des représentants communautaires;
- Un ou plusieurs étudiants seront embauchés dans un rôle qui leur fournira une excellente expérience de recherche;
- Le budget est décrit en détail et est approprié pour l'étude.

Le Comité des subventions de démarrage se réunira pour étudier les évaluations des propositions, classer ces dernières et donner des recommandations de financement au Comité exécutif du CRPIP.

Qui peut faire une demande de subvention de démarrage?

Un co-chercheur^{*}, collaborateur ou partenaire non-universitaire du CRPIP peut être nommé chercheur principal d'une subvention de démarrage et ce chercheur principal doit détenir les fonds de la subvention (si la demande est acceptée). Pour être admissible en tant que demandeur principal, la personne doit être un chercheur formellement affilié au CRPIP ou être un représentant de partenaire du CRPIP le jour de publication de cette demande de propositions.

* L'utilisation du masculin pour désigner des personnes a pour seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

Les subventions de démarrage peuvent inclure des co-chercheurs qui ne sont pas affiliés au CRPIP. Les étudiants de cycle supérieur ne peuvent pas faire la demande de subvention de démarrage en tant que chercheur principal.

Est-ce que toutes les subventions doivent inclure un partenaire?

Notre objectif est d'avoir des chercheurs universitaires et des membres communautaires qui collaborent et travaillent ensemble dans des projets de recherche. Nous exigeons donc que toutes les subventions aient au moins un chercheur universitaire du CRPIP impliqué et au moins un organisme communautaire aussi impliqué. Pour les organismes communautaires, un partenariat formel avec le CRPIP est bienvenu mais pas nécessaire.

Est-ce que toutes les subventions doivent inclure l'embauche d'un étudiant diplômé?

Les subventions de démarrage ont pour but de stimuler la recherche sur les politiques en matière d'invalidité professionnelle, y compris de l'expérience et des occasions pour des étudiants. Les projets seraient évalués de manière plus favorable si un ou plusieurs étudiants diplômés étaient embauchés dans un rôle qui leur donnerait une excellente expérience de recherche.

Combien de subventions de démarrage seront financées?

Pour cet appel, un maximum de dix subventions de démarrage sera attribué.

Que peut-on inclure dans le budget d'une subvention de démarrage?

Veuillez vérifier le formulaire de demande de subvention de démarrage pour obtenir plus de détails sur les coûts permis. Le maximum du budget est de 10 000 \$.

Est-ce que je peux soumettre plus d'une demande?

Oui. Il n'y a pas de limite au nombre de demandes d'un chercheur principal affilié au CRPIP admissible.

Quelles sont les responsabilités en matière de rapports pour les détenteurs?

À la fin du projet, le chercheur doit soumettre au Centre un rapport final qui comprend un résumé du projet et ses résultats, des publications et des rapports, et le cas échéant, des demandes de financement indépendant qui ont découlé du projet-pilote (10-20 pages). Les chercheurs devraient être prêts à présenter leurs travaux à un événement organisé par le Centre, par exemple lors des réunions provinciales ou nationales.

Les détenteurs doivent communiquer au Centre toutes les publications, communiqués de presse, demandes de subventions ou autres résultats reliés au financement de démarrage; ils doivent aussi répondre à des demandes de tels renseignements sur une base annuelle pour les rapports d'activité du Centre.

Quels sont les responsabilités des détenteurs concernant l'éthique de la recherche?

Les détenteurs de financement doivent recevoir une évaluation éthique et approbation formelle pour toute étude sur les sujets humains (entrevues, sondages, etc.) ou animaux avant de dépenser des fonds accordés. Si le chercheur principal n'est pas un chercheur universitaire, la responsabilité de l'évaluation éthique incombe au chercheur universitaire ou académique de l'équipe de recherche.

Une copie des documents d'approbation formelle doit être envoyée à la gestionnaire nationale du CRPIP, à l'adresse nationalmanager@crwdp.ca.

Comment puis-je reconnaître le soutien du CRPIP?

Les chercheurs doivent reconnaître le soutien du CRPIP avec la phrase suivante : « Cette étude est appuyée par une subvention de démarrage du Centre de recherche sur les politiques en matière d'invalidité professionnelle (Conseil de recherches en sciences humaines – subvention 895-2012-1017) ».

L'échéance pour soumettre les propositions de subventions de démarrage

Les propositions de subventions doivent être envoyées par courriel à Christina Kalcevich à l'adresse nationalmanager@crwdp.ca avant 17h HNE le 10 juillet 2015.

Questions?

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez contacter Christina Kalcevich, gestionnaire nationale du CRPIP, nationalmanager@crwdp.ca, ou Ellen MacEachen, co-directrice du CRPIP et présidente du Comité des subventions de démarrage, emaceachen@crwdp.ca.